

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 3973

74 – HAUTE-SAVOIE

TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANNECY

Jugement d'ouverture

Date : 1^{er} octobre 2026.

Jugement d'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire.

929 651 867 RCS Annecy.

CONCEPTIME.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Activité : toute activité de réalisation et commerce d'objets mécaniques ; toutes activités de prise de participation par tous moyens et de quelque manière que ce soit (souscription au capital, augmentation de capital social, acquisition de titres, etc.) dans toutes sociétés ou entreprises quel qu'en soit l'objet social ou l'activité et de quelque forme qu'elles soient ; toutes activités de prestations de services et de conseils en tout domaine au profit de toutes entreprises constituées ou à constituer, de quelque forme et de quelque objet que ce soit ; acquisition, administration et gestion par la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers..

Adresse : 241, route de la Tour Noire, 74300 Magland.

Complément de jugement : Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 1 septembre 2026, désignant administrateur la Selas Står , Prise en la Personne de Me David-Emmanuel Meynet 15 rue de la Préfecture 74000 Annecy, avec les pouvoirs : assister le débiteur dans tous les actes concernant la gestion, mandataire judiciaire la Selarl b. g. h. (prise en la Personne de Me Guyonnet) 60 rue cassiopée Parc d'Activité Altaïs - Chavanod 74990 Annecy CEDEX 9. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la présente publication.